
Réflexions sur l'Union africaine, le NEPAD et l'engagement des OSC africaines avec une perspective sur la citoyenneté continentale, responsabilité publique et la bonne gouvernance

Par Irungu Houghton¹

Journée de l'indépendance, le 12 décembre 2005

"Nous continuons à nous concerter avec les groupes de la société civile à plusieurs niveaux. Au niveau générique, un bureau de la société civile a été ouvert au Secrétariat NEPAD en vue d'avoir un point focal unique pour la société civile. Au niveau sectoriel, tous les programmes sont mis en oeuvre en consultation avec les groupes pertinents de la société civiles. Cependant, il faut noter que le niveau et l'ampleur de la participation de la société civile dans la mise en oeuvre des programmes NEPAD dépendent largement de la capacité de celle-ci."

Prof. W.L Nkuhlu, Ancien Directeur exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, juin 2005

"Le Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union africaine doit être contre les régimes autoritaires, efforts hostiles extérieurs et les tendances négatives de la mondialisation... Vous devriez être du côté de ceux qui souffrent de l'injustice et qui sont privés de leurs droits humains fondamentaux."

Son Excellence Alpha Oumar Konare, Président de la Commission de l'Union Africaine lors du lancement du Conseil économique, social et culturel de l'UA, mars 2005.

Beaucoup de collègues dans le secteur des ONG ont donné des exemples lorsqu'on leur a demandé s'ils faciliteraient les contacts entre la société civile et quelque institution publique – d'abord parce que l'institution voulait apparaître bonne aux yeux des donateurs ou autres. Pourtant plus récemment, il apparaît que des dirigeants innovateurs commencent à reconnaître la valeur qu'il y a dans l'engagement étendu et la recherche d'une participation large de toutes les parties prenantes.

Ezra Mbogori, in Landsberg C. & McKay C, Engager le nouveau panafricanisme : Stratégies pour la Société Civile

Résumé

L'établissement des structures clés facilitation pour les OSC et la participation parlementaire au sein de l'Union Africaine et le NEPAD en 2005 est à mi-chemin en ce qui concerne le Plan stratégique de l'Union Africaine (2004-2007). Jusque-là les expériences suggèrent que la vision d'un panafricanisme guidé par les peuples est encore à traduire concrètement dans des rapports durables. Jusque-là, l'expérience montre que le partenariat entre les OSC africaines et les institutions régionales serait mutuellement respectable si elles étaient de nouveau conçues autour des principes de solidarité, d'inclusion et d'autonomie. Sinon, le partenariat restera bloqué à un niveau minimal du projet plus complet de la construction d'une conscience panafricaine et de la citoyenneté africaine.

Avec l'achèvement du Plan stratégique de l'UA, 2007 marquera le temps de la première grande revue pour comprendre l'évolution vers l'union. Cette année sera aussi un symbole fort du fait qu'elle marque également l'année au cours de laquelle le Forum Social Mondial se tiendra à Nairobi, au Kenya. Elle marquera également l'avènement de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance du Ghana et de la Guinée, et 100 ans depuis l'abolition d'esclavage.

¹ L'auteur reconnaît le document préparé par Wordofa D., Odete E. et Andipatin P. Rapport sur le processus consultative de l'initiative des OSC pour mettre sur pied une infrastructure indépendante, 20 juillet 2005. Ce document était présenté lors du lancement de l'atelier d'orientation et du groupe de travail de la Société civile du NEPAD, 14-16 décembre.

Etablir les liens entre la citoyenneté continentale, la responsabilité publique et la bonne gouvernance

Les théories de citoyenneté sont souvent tirées de rapport entre les citoyens, leurs droits et responsabilités d'une part, et les états, leurs devoirs et obligations d'autre part. La bonne gouvernance se fonde sur l'entendement que l'état est responsable devant le peuple en ce qui concerne la gestion de ressources et des services publics et l'affirmation des droits de ses citoyens.² Ce modèle n'est en partie vrai que pour le chemin sur lequel l'UA, le NEPAD et même les REC se sont embarqués.

Dans l'absence d'une infrastructure nationale de base telle que le passeport africain, un permis de conduire du Cap vers le Caire, la note *Afro*, de paiement d'impôts et de livraison de services publics, le concept d'une citoyenneté panafricaine collective paraît éloigné. Pour cette raison, c'est sur la base du développement d'une conscience panafricaine et de la volonté de lutter pour la réalisation d'un standards continental des droits communs tel que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et son protocole sur les droits des femmes en Afrique que la citoyenneté africaine peut être construite.

Les actions de soutien et d'approfondissement des organisations de la société civile sur les politiques et les programmes d'intégration continentale sont une manière importante d'accélérer la prise de conscience panafricaine. Pour une meilleure illustration, tout observateur des institutions régionales peut remarquer de la responsabilité de rendre compte aux Chefs d'États. Encore que la responsabilité de rendre compte vers le bas n'est pas clairement bien définie avec les conséquences qui s'en suivent.

Voyageant en tant que Kenyan, au Sénégal, en Afrique du Sud, en Tanzanie et au Nigeria, j'étais frappé par les commentaires négatifs de citoyens ordinaires sur les voyages de leurs Chefs d'États. Le projet panafricain a souvent été vu comme rivalisant pour les rares ressources nationales - l'attention du Président et des cadres supérieurs, le budget national et ainsi de suite. Avec un grand nombre des Présidents actifs approchant vers la fin de leurs mandats ou qui perdent leur crédibilité en refusant de respecter leurs mandats, il est important de penser sur la question de la succession. Qui remplacera Mbeki, Wade, Mkapa et Obasanjo? Est-ce que ce sera Kikwete, Sirleaf-Johnson ou Nkurunziza? Est-ce que l'opinion publique demandera que ce nouveau groupe des dirigeants protège et étende leur influence ou va-t-il les avaler dans une myriade des préoccupations locales et nationales?

Promesse

C'est à la lumière des citations de Nkuhlu, Konare et Mbogori que l'établissement de trois structures importantes, à savoir le Parlement Africain (mai 2004), Le Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union africaine (mars 2005) et le lancement du groupe de réflexion des OSC du NEPAD (décembre 2005), trouve sa pertinence.³ D'une part, il y a l'urgence avec laquelle l'Afrique doit se lancer sur les nouvelles et radicales étapes vers le réalisation universelle de droits de l'homme, de la justice sociale et économique et d'autre part, il existe l'obligation cruciale pour une forme de gouvernance responsable et continuellement sensible en faveur des 870 millions d'Africains.

Ailleurs, Charles Mutasa a fourni une histoire utile des relations UA-OSC revenant à 15 ans vers la *Charte de Arusha sur la participation populaire (1990)*. En dépit de sa reconnaissance du besoin de la gouvernance africaine d'intégrer complètement la société civile africaine pour que celle-ci définisse les politiques du développement du continent à long terme, "*la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ne fait aucune référence à la société civile africaine et l'OUA... a invité les Organisations de la Société Civile africaine (OSC) à participer à quelques-unes de ses réunions et structures comme observateurs*". Cette structure n'a pas tenu compte de la participation directe des représentants des OSC aux réunions et il n'existait pas de rapport ou de système de suivi. En outre, elle a permis la persistance de l'opinion répandue selon laquelle l'OUA est une assemblée de l'élite dirigeante.

² Voir les textes de Naila Kabeer (ed) *Citoyenneté inclusive: Définitions et Expressions* 2005, Zed Books

³ Pendant que ce texte focalise largement sur l'Union Africaine et ses organes spécialisés, l'auteur reconnaît l'importance des avenues pour le dialogue ouvert au sein de la CEA, BAD et d'autres organisations régionales telles que la SADC et la CEDEAO.

D'autres tentatives sérieuses pour intégrer la participation de la population dans les affaires publiques du continent ont pris forme après 2001 avec un certain nombre des déclarations et des décisions de Sommet cherchant à faire des OSC non pas des observateurs des débats de l'Union africaine, mais comme partie intégrante du processus des décisions et d'élaboration des politiques de l'organisation. Le Conseil Économique, Social et Culturel de l'Union africaine, établi sous la charte fondatrice de l'Union africaine, a défini la société civile africaine comme un organe consultatif et invite explicitement celle-ci à participer complètement dans les institutions de l'Union à travers ses multiples agences.⁴

Les nouvelles énergies apportent les nouvelles possibilités

En 2005, un petit nombre mais croissant des OSC africaines et organisations alliés sont à l'avant plan du plaidoyer au niveau continental et mondial en faveur des questions d'équité et des droits humains. Ils travaillent actuellement avec la Commission de l'Union Africaine, le Parlement panafricain, le NEPAD, la Banque africaine de développement et d'autres organisations régionales et sous-régionales telles que IGADD, CEDEAO et SADC.⁵

Il est clair au cours de 2004-2005 que les OSC ont été capable de s'impliquer efficacement pour influencer les politiques et les pratiques au niveau continental dans divers domaines comme le développement de la stratégie sur le VIH/SIDA (mars 2005), la revue Beijing+10 (septembre 2005), la Conférence interministérielle de l'OMC (septembre 2003) et les réunions commerciales (Réunions des Ministres du commerce de l'Afrique, 2003-2005). D'autres importantes initiatives conjointes de plaidoyer incluent le travail sur le rapport des droits de l'homme et la responsabilité de l'état à protéger les civils dans le Darfour, rationalisation de l'établissement d'une Cour de justice africaine, faire pression en faveur d'une plus grande protection pour les journalistes et les appels pour la fin de l'impunité pour les crimes contre l'humanité et les arrestations et accusations de Charles Taylor et Habre, parmi tant d'autres. L'avènement de la mise en œuvre du Protocole de l'UA sur les Droits des Femmes en Afrique (2004-2005) le 25 novembre dans un délai remarquablement court est un bon exemple de ce qui peut être fait.

SOLIDARITE EN FAVEUR DE LA COALITION DES DROITS DES FEMMES AFRICAINES⁶

Moment politique

Seuls les Comores a ratifié les protocoles de l'UA sur les droits des femmes africaines en juillet 2004, Ce protocole n'est-il rien qu'une intention ?

Objectifs

Le protocole sur les droits des femmes africaines ratifié par 15 pays, des demandes en faveur du protocole générée dans neuf pays

Acteurs

La solidarité en faveur de la campagne pour les droits des femmes africaines, WILDAF-Afrique de l'Ouest, programme des femmes de l'Afrique australe, les campagnes nationales et lobby en faveur de l'égalité entre les sexes au sein de la Commission de l'Union Africaine

Stratégies

Deux réunions des structures de base, Comité panafricain de direction, Egalité maintenant – Secrétariat de Nairobi, publication des deux manuels, communiqués de presse

Relations avec l'Union Africaine et le NEPAD

Lobbying face à face entre la CUA et les ambassadeurs, pétition ouverte aux Chefs d'Etats, « Montrer du doigt » fiches de rendement et conférence conjoint avec la CUA

Impact

Protocole ratifié par 15 pays le 25/11, la coalition activement impliquée dans 6 des pays ayant ratifié, L'autofinancement initial des campagnes nationales reçoit maintenant six aides substantives des Fondations

« Il est obligatoire pour les organisations et les individus tels que vous de lui donner une signification... à travers vos efforts concertés, vous avez assurer un processus rapide de ratification »

Hon. Bience Gawanas, Commissaire de l'UA chargé des Affaires sociales

4 Mutasa C. Le Conseil économique, social et culturel de l'UA est-il un nouveau commencement ou une nouvelle donne?

5 Wordofa D., Odete E. et Andipatin P. Rapport sur le processus consultative de l'initiative des OSC pour mettre sur pied une infrastructure indépendante, 20 juillet 2005.

6 Prière de lire et joindre la campagne sur www.pambazuka.org ou envoyez un email à fmohamed@equalitynow.org.

Ensemble avec leurs alliés internationaux, les OSC africaines battent aussi campagne en faveur de la justice sociale et économique sur le plan mondial lors de la tenue des divers sommets internationaux, y compris le réunion du G8, le Sommet Mondial, le Sommet sur l'Information, les réunions de la Banque mondiale et du FMI et la 6^e Conférence interministérielle de l'OMC. Des appels importants et progressifs en faveur des alternatives pour l'ordre politique et économique qui retient l'Afrique à l'écart et dans une situation économique non-viable ont émergé lors du Forum Social Mondial. Se poursuivant jusqu'à la tenue du FSM à Nairobi en 2007, leur vision selon laquelle "un autre monde est possible" deviendra un thème central en Afrique.⁷

2005 a également connu l'émergence de la plus grande alliance contre la pauvreté dans le monde, la Campagne Mondiale pour l'Action contre la Pauvreté (GCAP). Les dirigeants de la société civile africaine ont été actifs dans l'expansion de ce mouvement en Afrique à 17 pays et à travers le monde.⁸

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ACTION CONTRE LA PAUVRETE - AFRIQUE

Moment politique

2005 année de changement pour l'Afrique concernant la dette, l'aide, le commerce et la bonne gouvernance, l'Afrique doit lutter pour le changement

Objectifs

L'annulation de la dette pour tous ceux qui en ont besoin, augmentation substantive de l'aide, commerce équitable, bonne gouvernance

Acteurs

17 coalitions nationales des toutes les régions africaines

Mécanismes

Deux réunions des structures de base, Comité panafricain de direction avec des coordinateurs régionaux financés par les membres (US\$2m)

Stratégies

Lancement au niveau national et mobilisation dans 17 pays, lettres ouvertes, pétitions, audition de la pauvreté, émissions-débats, concerts de musique, manifestation publique, marches, site web, publicités télévisées impliquant les étudiants, les travailleurs, les enfants, les dirigeants d'églises, les célébrités, les Ministres, les Parlementaires et autres. Participation active lors des réunions du G8, du Sommet mondial et de la 6^e Conférence interministérielle de l'OMC

Relations avec l'Union Africaine/NEPAD

Lobbying actif lors du Sommet de janvier 2005 pour la prise de position sur l'aide, la dette et le commerce, participation dans la réunion d'experts de la commission des affaires économiques de l'UA sur la dette, soumission du protocole d'accord au Secrétariat du NEPAD avant le G8, refus de visas pour prendre part au Sommet de l'UA, en juin, en Libye

Impact

Engagements de l'Europe à augmenter l'APD de 0,5% en 2010 et 0,7% en 2015, promesses du G8 à doubler l'aide pour l'Afrique avec le Japon injectant des fonds additionnels, annulation de la dette de 14 pays africains pauvres très endettés et le Nigeria

La campagne SOAWR reflète une leçon importante pour les rapports entre l'UA-OSC. Il est clair que la politique de la porte ouverte du bureau de la CUA, du Commissaire en charge des affaires politiques et quelques ambassadeurs stratégiques a permis à la structure de base des organisations des femmes d'amplifier la campagne de la Commission pour la ratification et la signature du protocole par les pays. Ce protocole est entré en vigueur dans un temps record dans l'histoire de l'UA/OUA.

Les membres de GCAP ont réussi à accéder aux documents de travail de prise de position des Chefs d'Etats du NEPAD au Sommet de G8 et ont présenté un mémorandum. En outre, NEPAD a obtenu un espace pour la participation des OSC africaines Forum de partenariat africain. Ce niveau d'échange et de participation a catapulté le NEPAD et quelques OSC du modèle décrit par Litha Musimi-Ogana comme "ad-hoc."

7 Consulter www.africansocialforum.org ou www.enda.sn

8 Consulter www.whiteband.org ou www.gcapsms.org

Circonstances actuelles et défis

En dépit de ces nouvelles énergies, il est clair que nous sommes loin de les voir comme un courant vers les affaires d'institutions continentales. Au milieu de 2005, trente dirigeants des OSC africaines ont été interviewés fort longuement sur les relations OSC-UA. En général, l'étude a révélé la connaissance très limitée parmi les OSC sur l'UA, le NEPAD et autres organes importants, leurs rôles et processus d'élaboration des politiques. A cause de leur proximité par rapport aux bureaux respectifs, les ONG de l'Afrique australe sont relativement plus familières avec le NEPAD, tandis que celles de l'Ethiopie savent relativement plus sur la Commission de l'UA. Quand on leur demandé si elles étaient conscientes que l'UA a ouvert un espace politique pour le dialogue les OSC, la plupart disent qu'elles sont conscientes, mais ont une connaissance limitée sur la manière dont cela s'est passé et quelles en étaient les points d'entrée. La communication entre les OSC et les institutions régionales a été décrite comme sensible et ad hoc. Il était intéressant de noter que les membres des OSC et du Secrétariat panafricain parlent des autres en des termes non institutionnels, disant que "la bonne communication dépend de qui vous connaissez", mais souvent il n'y a "aucune réaction". Pour ces raisons, les mécanismes actuels de responsabilité restent faibles.

En dépit de bonnes intentions, ce ne serait pas injuste de dire que les OSC africaines ont une capacité insuffisante pour faire le suivi de la réalisation des promesses convenues, des politiques et engagements de l'Union africaine et des institutions relatives à l'ensemble des questions vitales aux peuples du continent.⁹ Il y a des peu de réseaux indépendants et des mécanismes de suivi pour l'efficacité et l'impact des décisions de la part des institutions africaines.

Si ceci est le cas pour une structure de base particulièrement bien fournie et bien placée, alors la vision d'une UA guidée par les populations est encore loin. Les citoyens d'Afrique ont des opportunités extrêmement limitées pour participer et/ou scruter les documents de politique stratégique continentale et les processus de conception, de rédaction, de la mise en oeuvre et de révision. Même les individus relativement bien informés et instruits travaillant pour les OSC africaines ont sérieusement exposé leur connaissance limitée sur l'UA et ses fonctions, ainsi que le travail d'autres organisations sous-régionales. Par conséquent, cela a entravé le processus d'appropriation avec des larges structures de base et empêché le résultat des politiques importantes de développement.

Actuellement, les débats importants sur l'universalisation de l'accès aux médicaments essentiels sont en train de se tenir sans la participation des personnes vivant avec le SIDA. L'engagement d'augmenter l'allocation budgétaire pour les services sociaux et économiques fondamentaux se fait dans l'absence des associations de professeurs, docteurs, des filles qui pourraient à leurs aider à leur respect. Les Associations des paysans sont loin des discussions autour de l'amélioration des prix de denrées agricoles et autres. Ce modèle vole l'UA et les agences spécialisées de la possibilité de construire l'opinion publique à travers l'Afrique et sauvegarder l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante panafricaniste longtemps après que la classe actuelle des dirigeants soient passée.

En général, les OSC et les citoyens en Afrique sont mal préparés pour être capable d'articuler ou d'exprimer leurs besoins, aspirations et politiques prioritaires. L'absence de media panafricain (radio, journaux et télévision), des divisions sociales et politiques conspirent à garder le projet panafricain très loin de la conscience de la majorité. Par conséquent, un grand nombre de citoyens africains continue à s'accrocher aux stéréotypes caractérisant l'OUA à savoir, "trop loin des populations", "pris en otage par l'élite politique", largement irresponsable et dépendant des partenaires financier."¹⁰

Les vieilles contradictions étranglent les nouvelles possibilités

La cinquième Assemblée des Chefs d'Etats de L'Union africaine tenue à Sirte, en Libye, du 28 juin au 5 juillet 2005, a arrêté de façon brusque l'élan qui se développait entre la classe politique et les OSC africaines. Les discussions entre les membres du Conseil économique, social et culturel et la CUA ont révélées qu'il n'existe pas des plans au niveau de la Commission pour organiser une

9 Les OSC internationales opérationnelles en Afrique sont relativement bien balancées en dépit de l'accès aux ressources flexibles. Ce document se focalise sur les OSC africaines et les citoyens, ainsi que sur les relations avec les états africains et les institutions intergouvernementales dont la responsabilité primaire doit être bien forgée.

10 Oxfam GB De l'Unité à l'Union : le changement que nous recherchons, octobre 1994

réunion parallèle de la société civile qui pourrait plonger dans le Conseil des ministres. Par conséquent, on n'a pas même pas invité les dirigeants du Conseil économique, social et culturel pour y participer. La Présidente Hon Wangari Maathai a assisté et pris la parole de façon informelle à cette réunion, mais dans l'absence d'une consultation préparatoire, elle n'a pas pu parler au nom d'une quelconque structure de base.¹¹

L'échec d'autres activistes pour obtenir les visas afin d'assister au Sommet de l'UA en Libye les a empêché de participer aux trois journées de leadership politique africain avant le Sommet de G8. Les tentatives de demande d'assistance à la CUA avaient rencontré une réaction impuissante : *"Chers collègues, le Directeur m'a demandé de vous informer que dû aux directives du gouvernement hôte, malheureusement, l'UA ne sera plus en mesure d'inviter des ONG et autres partenaires au Sommet de la Libye. Nous espérons pouvoir vous inviter à des telles réunions dans l'avenir."*¹²

Sankore et Odinkalu avaient fait entendre la sonnette d'alarme presque un mois avant le Sommet de la manière suivante. Il est utile de citer leur correspondance en entier :

A la différence des sommets antérieurs, il n'y aura aucune réunion de la Société civile facilitée par l'UA avant le Sommet de la Libye. Etant donné qu'il n'y a pas eu d'explication officielle et publique de la part de l'UA, il serait mieux de ne pas spéculer sur le pourquoi de la non tenue de cette réunion.

Cependant, le fait de la non tenue de cette réunion soulève des questions importantes. La plus évidente étant – est-ce que la société civile africaine devrait compter sur l'UA pour financer ses réunions préparatoires avant le sommet? Une réponse négative – a ses implications, la grande question étant comment alors la financer. Une réponse positive – a également ses implications dans le respect de l'indépendance et des questions éthiques, surtout étant donné que l'état, ses agents et ses agences dans beaucoup de pays africains sont les principaux transgresseurs des droits sociaux, politiques et économiques sur le continent. Cela ne soutient pas le fait que l'UA en tant qu'institution a surpassé les attentes de beaucoup de cyniques en termes de son engagement face à la société civile et sa vision de l'Afrique.

Néanmoins, le fait que le soutien régulier l'UA aux réunions de la société civile ne se fera plus soulèvera un point d'interrogation sur les rapports de la société civile avec l'UA concernant les organisations des sommets. Est-ce que ce n'est qu'une seule occasion manquée ? La prochaine se tiendra-t-elle ?

Comment se fait-il que la grande réunion annuelle de la société civile africaine ne se tienne pas dans la même année où l'Afrique et ses problèmes sont au centre du monde? La société civile africaine est-elle si insignifiante dans l'équation que les gouvernements d'Afrique, d'Europe, des Amériques et le G8 peuvent décider de l'avenir de l'Afrique sans les apports de sa société civile – même au moment où les chanteurs de rock et de musiques pop de l'Occident prétendent avoir l'influence sur le devenir de l'Afrique. Les questions de la dette; de l'égalité entre les sexes ; des droits de l'homme et de la démocratie; des conflits, paix et sécurité; du HIV/AIDS; de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et beaucoup d'autres plus sont trop cruciaux pour être repoussé vers une autre année sans un apport de la société civile africaine.¹³

C'est en partie ce manque d'engagement qui a produit un grand écart dans les réactions entre les comptes-rendus de la société civile africaine et de l'Union Africaine après le Communiqué G8.¹⁴ D'une part, la société civile déclarait :

Disons simplement, nous sommes déçus d conclusions de Gleneagles. Les résolutions sont loin de nos attentes concernant une stratégie complète et radicale pour l'éradication totale de la pauvreté en Afrique.

Déclaration collective de dix-neuf réseaux et organisations africains¹⁵

¹¹ A la lumière des préoccupations de la société civile sur la capacité d'un ministre de tutelle à représenter cette plate-forme, cela a produit d'autres ramifications.

¹² Le nom de l'auteur de la lettre a été retiré

¹³ Sankore R. & Odinkalu C. La Société civile africaine et l'Union Africaine : le temps de l'auto-organisation ? www.pambazuka.org, juin 2005

¹⁴ Linda Odhiambo : L'Union Africaine et les Organisations de la Société civile n'arrivent-elles pas à trouver une cause commune pour approcher la communauté internationale ? Document non publié, août 2005

¹⁵ Copie de la déclaration complète disponible sur : http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/panafrica/downloads/african_orgs_statement_g8.rtf

"Les gens ont crié mais le G8 a chuchoté. La promesse d'une action d'ici 2010 est comme attendre 5 années pour répondre au tsunami."

Kumi Naidoo, Campagne mondiale pour l'action contre la pauvreté

"Ceci est un autre résultat décevant pour l'Afrique, nous avons des grandes attentes face aux dirigeants du G8. L'Union africaine a également formulé des fortes demandes lors de sa réunion en Libye cette semaine, mais aucun de ces vœux n'a été pris en compte."

Caroline Sande-Mukulira, Coordinatrice ActionAid International, Afrique australe

D'autre part:

"La réunion du G8 et des dirigeants africains à Gleneagles est un grand succès et nous remercions et félicitons Premier ministre Tony Blair pour la réussite de cette oeuvre."

Olusegun Obasanjo, Président du Nigeria, Président de l'Union Africaine

Cette expérience révèle des domaines de faiblesses dans les relations entre les OSC et l'UA à travers le Conseil économique, social et culturel. Il n'est pas clair s'il a existé un budget pour la consultation préparatoire ou un processus d'allocation des ressources. Il n'y avait pas de source alternative pour le financement. Les dirigeants du Conseil économique, social et culturel n'ont pas été cohérent pour agir de façon décisive et protéger leur espace. Pour finir, l'état hôte a pu démontrer ses insuffisances dans la facilitation de l'inclusion des populations et la participation de l'ensemble du continent.

Vu que la 6e Assemblée de Khartoum, au Soudan, approche en ce mois de janvier, beaucoup d'observateurs attendent soigneusement pour voir si la citoyenneté panafricaine et la démocratie mourront une seconde fois. Si cela est le cas, alors notre résolution de résister au cynisme d'un de nos collègues qui a dit "l'Union africaine n'existe à Durban, Maputo, Addis et Abuja, ailleurs, elle ne peut même pas travailler pour la réalisation de sa propre vision " sera plus affaiblie.

Implications des nouvelles façons de travailler

Pour la durée restante du Plan stratégique de l'Union africaine 2004-2007, la Commission de l'UA, le NEPAD, le Parlement africain, la Cour africaine de justice et les Sommets des Chefs sont supposés impliquer les OSC dans leur travail. Cependant, pour que la vision de l'UA d'une "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite par ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans l'arène internationale" devienne réalité, nous avons besoin de réaliser certaines préconditions. Premièrement, nous avons tous besoin que les principes de transparence et de dialogue deviennent des réalités pratiques au sein de nos institutions. Deuxièmement, nous exigerions la participation active et significative de société civile dans le gestion des affaires africaines.

Si les deux préconditions sont réalisées et soutenues, nous pourrions collectivement, les Gouvernements et les citoyens, prétendre avoir renforcé la responsabilité de l'Union africaine et du NEPAD face aux structures régionales de base. Deuxièmement, nous aurions augmenté la crédibilité du processus de l'intégration politique et économique en cours en Afrique aujourd'hui.

Au cours des deux années à venir, les grandes synergies pourraient être produites. Nous pourrions avoir la position africaine commune définie non pas comme la position des états africains mais comme celles des états et de leurs peuples. Pour ce faire, nous devons changer le modèle actuel de collaboration entre les institutions en charge d'élaboration des politiques générales et les organisations de la société civile africaine et leurs réseaux.

Premièrement, les institutions régionales d'élaboration des politiques doivent moins voir dans l'interaction avec les OSC une opportunité de soutien technique, de financement et d'apport pour le développement des politiques, mais plutôt comme un humble début de processus accroissant leur responsabilité face au public. L'instrumentalisation de ces relations renverse les principes d'inclusion et de participation et réduit le désir d'expansion des cercles d'influence et l'implication vis-à-vis des principaux groupes d'intérêts tels que les associations des paysans, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les jeunes, les femmes, etc.

Deuxièmement, les leçons du Conseil économique, social et culturel suggèrent qu'un modèle plus souple peut être développé autour des information sur la démocratie et les ressources. Reliant les structures dans le cadre du NEPAD, le groupe de réflexion doit être à même d'apporter des intrants dans le développement de processus de planification et de budget annuel. Ici, les

éléments spécifiques incluent le calendrier annuel, le budget total et le budget spécifique pour l'engagement des OSC. Les OSC ont besoin d'être conscient de l'espace disponible pour la participation au niveau du Secrétariat pour la préparation des documents et au niveau de la classe dirigeante.

Troisièmement, il faut reconnaître qu'à la lumière des vastes populations d'Afrique, les espaces et mécanismes existants constituent tout simplement des arrangements minimums pour que les gens puissent s'exprimer au niveau continental. D'autres mécanismes doivent être développés pour élargir le champ de réaction du public. L'UA et le NEPAD doivent explorer ensemble avec les organisations de la société civile, l'usage des fiches de rendement des citoyens, des rapports indépendants sur la performance des projets, les auditions publiques et audits sociaux, parmi tant autres.

Le langage des rôles et des parties prenantes déplace celui des droits, des responsabilités et des obligations. Les partenariats seront mutuellement respectés si nous pouvons d'établir une plus grande prévision et des accords engageant les deux parties. Si nous mettons ceci en application, il sera possible de répondre pour le NEPAD et les OSC engagés dans ce processus ; quelles sont les obligations pour servir et soutenir la responsabilité publique ? Est-ce que l'UA et le NEPAD ont un devoir pour faire passer la voix indépendante de société civile? Est-ce que les OSC ont un le devoir de répondre par rapport à la formulation et la mise en oeuvre des politiques et des programmes? Si la réponse à ces questions est affirmative, alors la citoyenneté africaine pourra émerger dans ce continent.

Du coté de la société civile, les organisations doivent devenir plus exigeant vis-à-vis des institutions régionales afin d'aller plus loin dans la provision des *espaces invités* pour s'assurer que les obligations sur la participation publique inscrites dans tous les documents essentiels sont régulièrement confirmés. Formuler des réclamations sur la manière dont les institutions pensent et agissent (politiques publiques et comportement) est une épreuve et test pour maintenir ces institutions pertinentes et sensibles face au grand public.

Maintenir une capacité autonome est une précondition requise pour une influence et un engagement efficace. À cette première étape, compter sur les institutions régionales pour gérer totalement cet engagement finira par faire en sortes que les programmes de la société civile soit modulés, subordonnés ou au meilleur, réduits à ce que les gestionnaires des ces institutions pensent qu'ils peuvent faire. Les budgets indépendants, les réunions des structures de base et l'indépendance de la structure de gestion en sont la clé.

Pour finir, du point de vue du développement institutionnel, je propose trois valeurs et fais des recommandations sur les structures d'assistance :

Valeurs	Actions
Inclusion	L'UA et le NEPAD doivent garantir que les représentants de la société civile et des acteurs non étatiques ont la possibilité d'organiser des événements parallèlement aux programmes formels des sommets et des conférences importantes. Le NEPAD doit ouvrir des espaces dans le cadre des réunions formelles pour permettre à la société civile de pouvoir s'exprimer directement dans les divers forums, y compris les forums et sommets sur le Partenariat africain. Le programme annuel des activités doit être partagé à l'avance. La participation des OSC doit aller dans le sens de l'élargissement et/ou de l'implication rotative de manière à consolider la culture et l'expérience du travail au niveau régional.
Solidarité	Les attentes doivent être claires afin d'identifier celles qui sont partagées et celles qui sont distinctes à une partie. Celles-ci doivent alors être négociées dans le cadre des accords. Les plans et budget du NEPAD et de l'UA doivent être accessibles, soit dans le cadre des arrangements avec les OSC ou simplement placé sur le site web.
Autonomie	Le NEPAD et les OSC doivent faciliter des consultations préparations régulières de la société civile avant la tenue d'importants forums des décideurs, mais celles doivent être organisées par ces décideurs. Les OSC doivent s'organiser pour s'assurer de leur capacité à mettre en oeuvre les accords qu'elles signent avec le NEPAD.

Conclusion

Dans l'absence de l'accroissement du nombre de voix et des actions et l'amélioration de la qualité de l'engagement des OSC sur le plan continental, il y existe deux scénarios pour nous. Premièrement, le projet panafricain demeure un ajout pour "une société civile VIP." Les membres de l'UA et du NEPAD manipulent la participation des OSC et les contraignent à ce qu'ils peuvent eux-mêmes gérer. Deuxièmement, même ce groupe privilégié se sent frustré et est inspiré par les modèles se fondant sur la protestation pour faire entendre leurs opinions. L'insécurité et la peur de défis extérieurs donnent de la hauteur aux aigles dans le Secrétariat qui passent plus de leur temps à défendre leurs institutions que d'encourager et d'étendre leurs rapports avec les citoyens africains.

Une série d'événements importants au cours de l'année 2007 nous offrent l'occasion de mieux faire les choses. Avec l'achèvement du Plan stratégique de l'UA, 2007 marquera le temps de la première grande revue pour comprendre l'évolution vers l'union. Cette année sera aussi un symbole fort du fait qu'elle marque également l'année au cours de laquelle le Forum Social Mondial se tiendra à Nairobi, au Kenya. Elle marquera également l'avènement de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance du Ghana et de la Guinée, et 100 ans depuis l'abolition d'esclavage.

Dans ce contexte, nous ne pouvons qu'entretenir l'inspiration que cette Afrique peut et doit aller vers des nouvelles hauteurs dans ces relations avec ses états et son peuple avant 2007.

Fin.